



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Sri Lanka

Question écrite n° 96634

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation au Sri Lanka. Les hostilités au Sri Lanka ont repris, déchiré depuis un quart de siècle par un violent conflit entre le gouvernement de Colombo et les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE), un mouvement armé qui réclame l'autonomie des régions nord-est pour la minorité tamoule, dans ce pays majoritairement cinghalais. Au point mort depuis 2003, les pourparlers de paix devaient reprendre en avril ; ils ont été annulés en dernière minute après que les Tigres eurent suspendu sine die leur participation. Depuis début avril, le nord-est de l'île est secoué par les pires violences qu'ait connues le pays depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, en 2002. Affrontements armés, meurtres, attentats à la mine, les incidents sont quotidiens, si nombreux que même la mission d'observation scandinave au Sri Lanka, chargée de veiller au respect de la trêve, ne parvient plus à les recenser. Prises entre deux feux, les populations tamoules vivant dans les zones gouvernementales sont les premières touchées : elles subissent les représailles des forces armées après chaque attentat attribué aux LTTE. Outre les milliers de personnes qui ont fui les bombardements, au moins 10 000 Tamouls sont réfugiés dans des écoles ou des églises, terrorisés par l'armée ou ses milices, composées exclusivement de Cinghalais. Plus inquiétant encore, des civils cinghalais attaquent désormais leurs voisins tamouls, souvent sous le regard passif des policiers et des soldats, qui ont tendance à voir un Tigre derrière chaque membre de la minorité ethnique. Une situation qui rappelle les époques les plus noires de la guerre civile ; commencée en 1983, celle-ci a déjà fait plus de 64 000 morts. La paix est toujours possible, affirment la plupart des observateurs, à condition que les pourparlers reprennent avant que la situation ne dégénère totalement. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître sa position à ce sujet.

Texte de la réponse

Depuis plusieurs mois, les relations entre le gouvernement de Sri Lanka et la rébellion tamoule se sont fortement détériorées, mettant en danger le cessez-le-feu conclu en 2002. La France condamne autant la pratique du terrorisme que les attaques contre une communauté en particulier. Pour la France, il est encore temps, pour l'ensemble des parties, de rompre la spirale de la violence et de revenir à la table des négociations. Il en va de l'intérêt de tous les Sri Lankais. Avec ses partenaires européens, la France continuera à apporter son soutien aux efforts entrepris par la Norvège pour trouver enfin une solution à ce conflit.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96634

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juin 2006, page 6067

Réponse publiée le : 8 août 2006, page 8299